



Un outil au service des élus locaux

L'ADAC 65 : un outil au service des collectivités du département



- ☀ Un dispositif d'assistance technique indépendant, prévu par la loi, poursuivant une mission d'intérêt général (*article L.5511-1 du code général des collectivités locales*).
- ☀ Une assistance technique, juridique et financière exonérée des règles des marchés publics, conformément à la jurisprudence européenne *in house*.
- ☀ Une intervention gratuite pour les collectivités adhérentes.
- ☀ Un outil d'ingénierie publique indispensable aux communes et EPCI.

Des locaux identifiés au 3 rue Gaston Dreyt à Tarbes

Fonctionnement de l'ADAC 65 : parité et transparence



Etablissement Public Administratif (EPA)

- *Gestion par un Conseil d'Administration*

Le Conseil d'administration : 2 collèges

- *Conseillers Départementaux (8 titulaires + 8 suppléants)*
- *Maires et Présidents d'EPCI (8 titulaires + 8 suppléants) :
5 représentants des Maires et 3 représentants des EPCI*

Un Président, 3 Vice-Présidents :

- *1 Vice-Président issu du collège des Conseillers Départementaux*
- *2 Vice-Présidents issus du collège des Maires et EPCI
(1 représentant des Maires et 1 représentant des EPCI)*

Un règlement intérieur, guide de bonne conduite qui garantit l'indépendance et la neutralité de l'Agence.

Le Conseil d'Administration : composition



Président du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 : Michel PÉLIEU

1er Collège (Conseillers départementaux)

Titulaires (8)	Canton	Suppléants (8)	Canton
Louis ARMARY, 1er VP	Vallées des Gaves	Evelyne LABORDE	Lourdes-1
Maryse CARRERE	Vallées des Gaves	Frédéric RE	Val d'Adour Rustan Madiranaïs
Pascale PERALDI	Vallée de la Barousse	Bernard POUBLAN	Vic-en-Bigorre
Bernard VERDIER	Les Côteaux	Monique LAMON	Les Côteaux
Marie PLANE	Lourdes-2	Andrée SOUQUET	Bordères-sur-l'Echez
Jean BURON	Bordères-sur-l'Echez	Maryse BEYRIE	Neste, Aure et Lournon
Marc BEGORRE	Ossun	Joëlle ABADIE	Vallée de l'Arros et des Baïses
Pierre BRAU-NOGUE	Haute-Bigorre	Thierry LAVIT	Lourdes-1

2ème Collège (Communes et EPCI)

Titulaires (5)	Communes	Suppléants (5)	Communes
Patrick VIGNES, 2e VP	Laloubère	Yves PUJO	Trébons
Bernard SOUBERBIELLE	Betpouey	Jean-Claude CASTEROT	Geu
Bruno MORA	Tostat	Sandra DUCES	Castelnau-Rivière-Basse
Didier LACASSAGNE	Sinzos	Anne-Marie BRUZEAU-SOUCAZE	Bonnefont
Pierre ESTRADÉ	Aspin-Aure	Jeanine MONTES	Gembrie

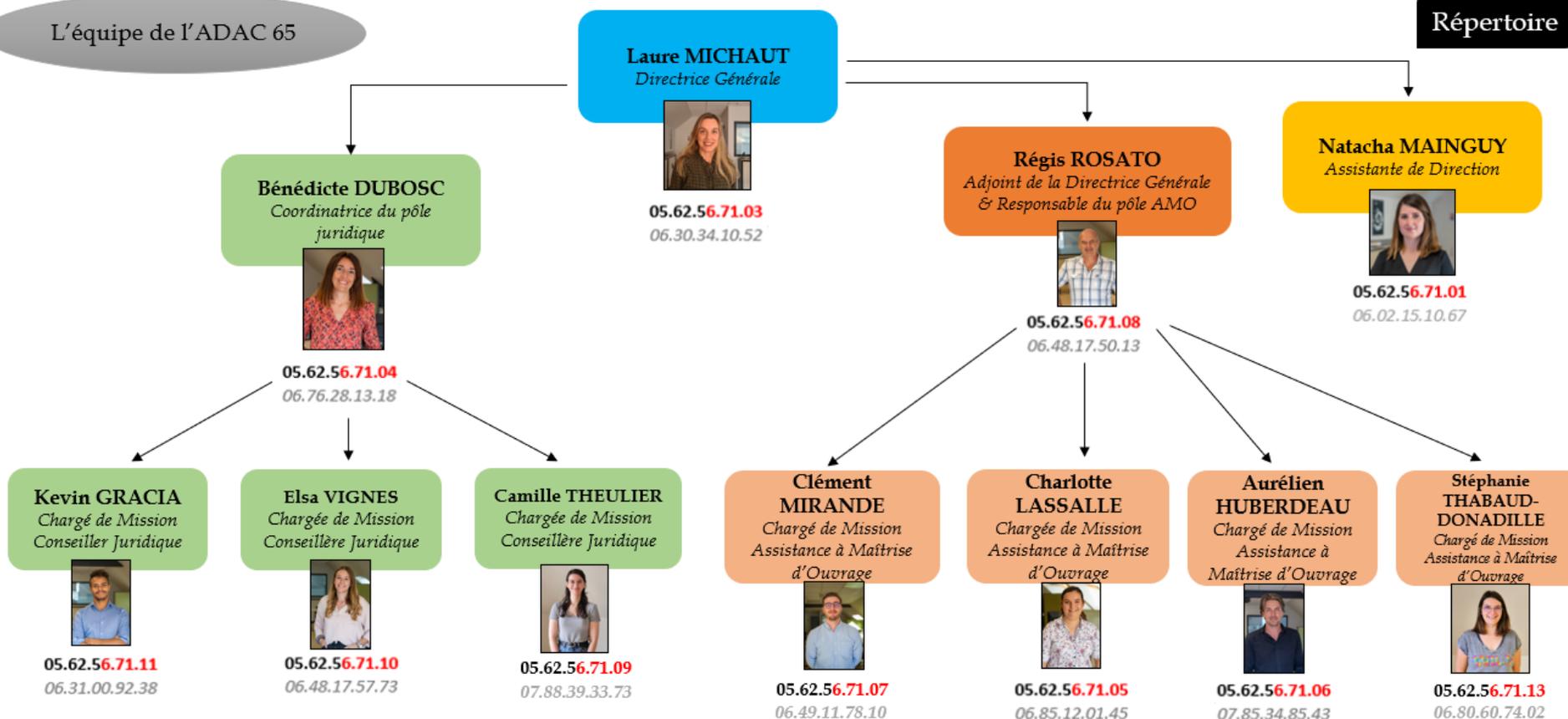
TITULAIRES (3)	EPCI	Suppléants (3)	EPCI
Philippe CARRERE, 3e VP	CC Aure Lournon	Yoann RUMEAU	CC Neste Barousse
Roland DUBERTRAND	CC Adour Madiran	Noël PEREIRA DA CUNHA	CC Pyrénées Vallées des Gaves
Cédric ABADIA	CC Côteaux du Val d'Arros	Gérard BARTHE	CC Pays de Trie et du Magnoac

L'équipe de l'ADAC 65



L'équipe de l'ADAC 65

Répertoire



Règlement intérieur de l'ADAC 65 (extrait)



Qualité d'adhérent

- *Toutes les collectivités adhérentes à l'Agence en sont membres de droit ;*
- *La qualité d'adhérent s'acquiert au 1^{er} janvier de l'année suivant la transmission au conseil d'administration (C.A.) de la délibération demandant l'adhésion ;*
- *La participation est annuelle et à acquitter impérativement avant le 15 mai de l'année courante ;*
- *L'adhésion d'un EPCI n'emporte pas adhésion individuelle des communes qui le composent ;*
- *En cas de retrait volontaire d'une collectivité, le retour ne sera possible que 3 ans après ;*
- *Le Département est un adhérent au même titre que les autres collectivités, il n'exerce sur l'Agence aucune tutelle ni aucune prééminence.*

Tarifs 2025 : montant des participations

(délibérations du Conseil d'Administration du 28/11/2024 et du 06/02/2025)

L'assiette utilisée pour le calcul des participations 2024 est celle de la population DGF 2024.

Le montant des participations de l'année est calculé sans *prorata temporis*.

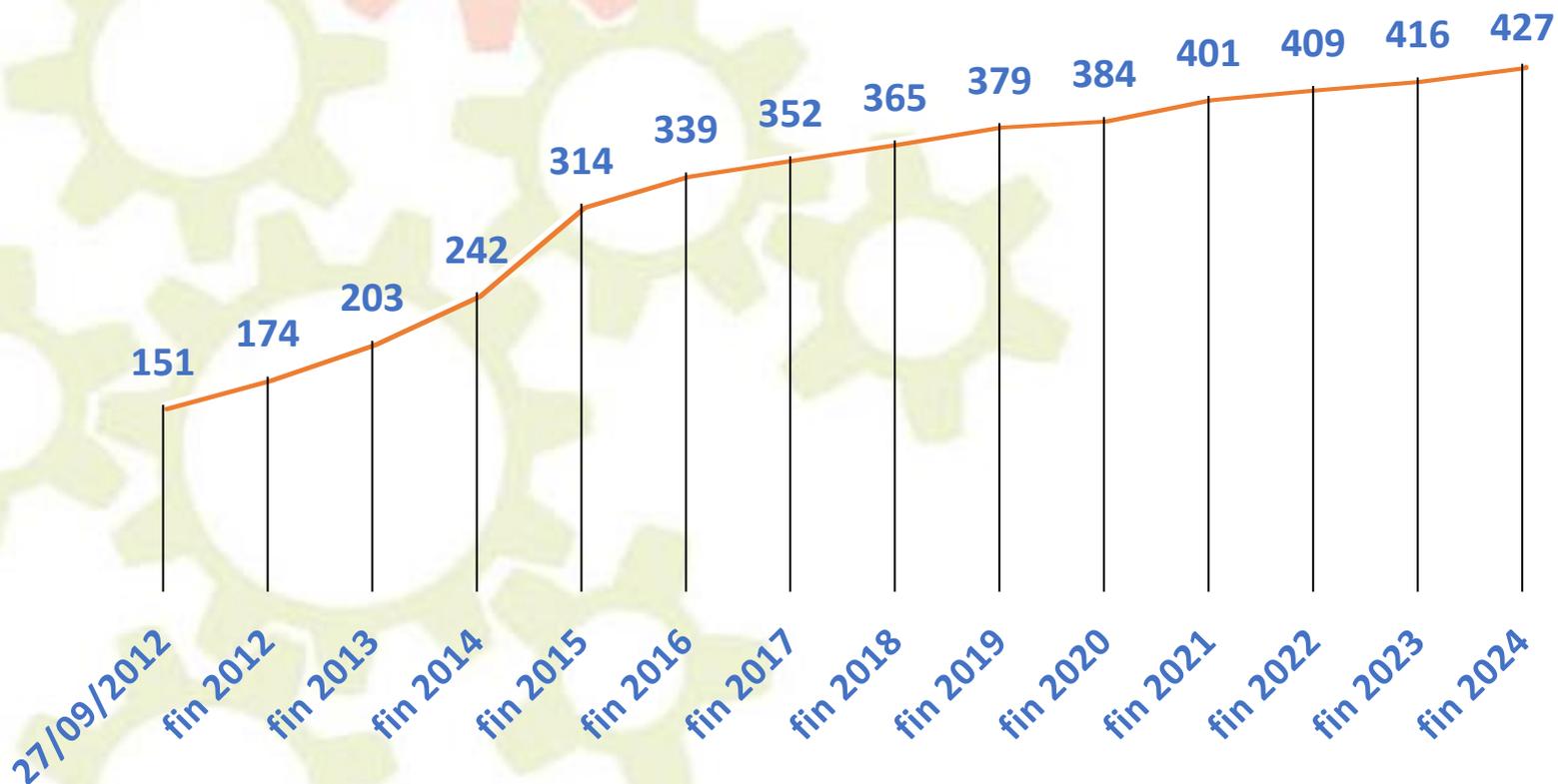
Les participations ne sont pas assujetties à la TVA.

Le montant des participations est plafonné à 15 000 €.

<p>COMMUNES</p>	<p><u>1,80 €</u>/ habitant population DGF</p> <p>Montant plafonné à 15 000 €</p>
<p>Tout EPCI</p> <p>(Communauté d'Agglomération, communautés de communes, syndicats de communes, ...)</p>	<p><u>0,40 €</u>/ habitant population DGF</p> <p>Montant plafonné à 20 000 €</p>

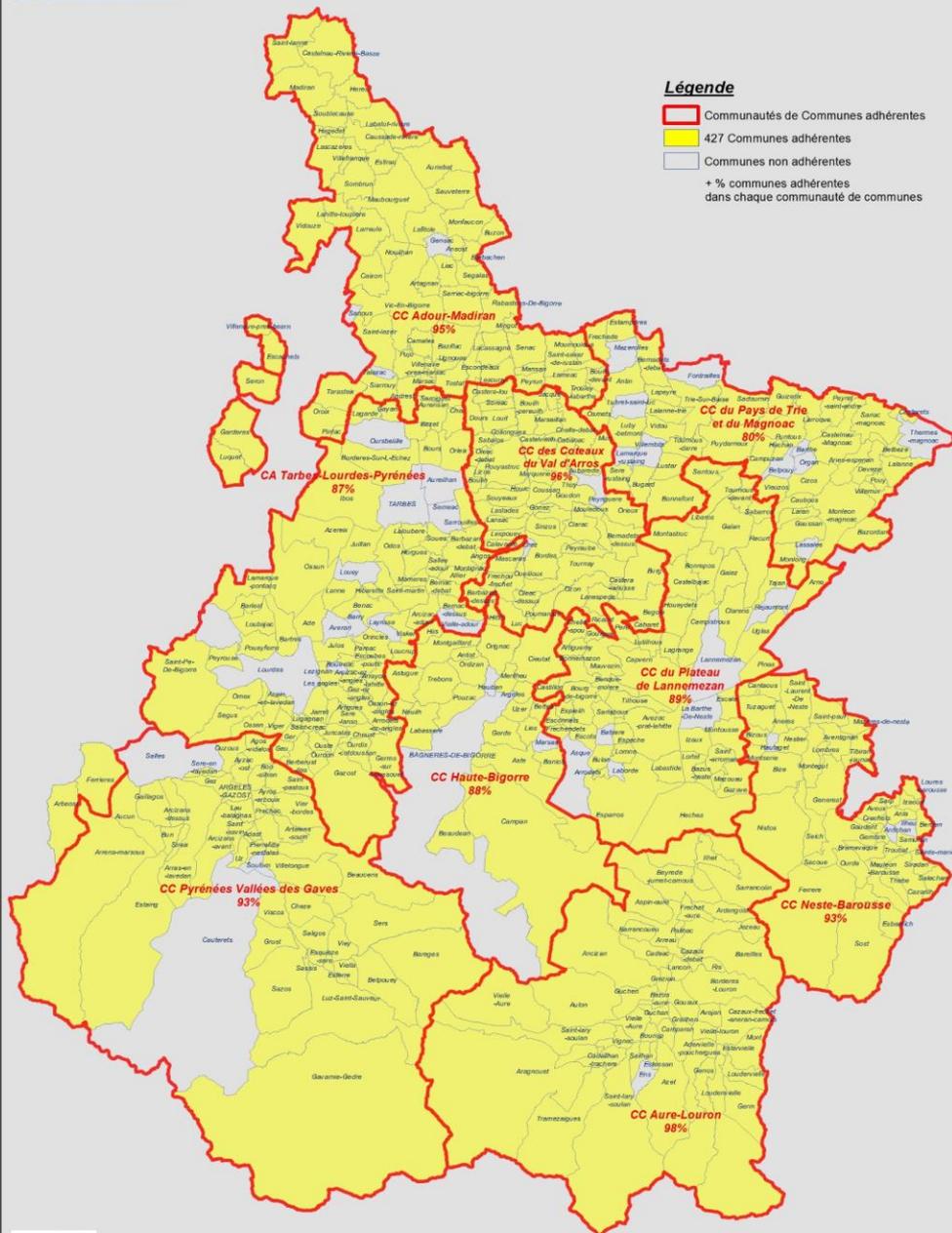


Evolution des adhérents 2012 - 2025



Au 1^{er} janvier 2025 : 427 communes et 9 EPCI

Carte des adhérents



Principes d'intervention de l'ADAC 65



☀ Saisine par le maire ou président d'EPCI ou leur représentant.

☀ Cadre d'intervention de l'ADAC 65 :

- *«Guichet unique» d'accueil et d'orientation,*
- *L'ADAC 65 ne se substitue pas à ses membres, ni à ses partenaires,*
- *L'ADAC 65 n'est pas un organisme d'audit,*
- *L'ADAC 65 n'assure pas la maîtrise d'œuvre des opérations.*

L'accompagnement de l'ADAC 65 ?



Il prend la forme :

- d'une mission d'assistance administrative et juridique,

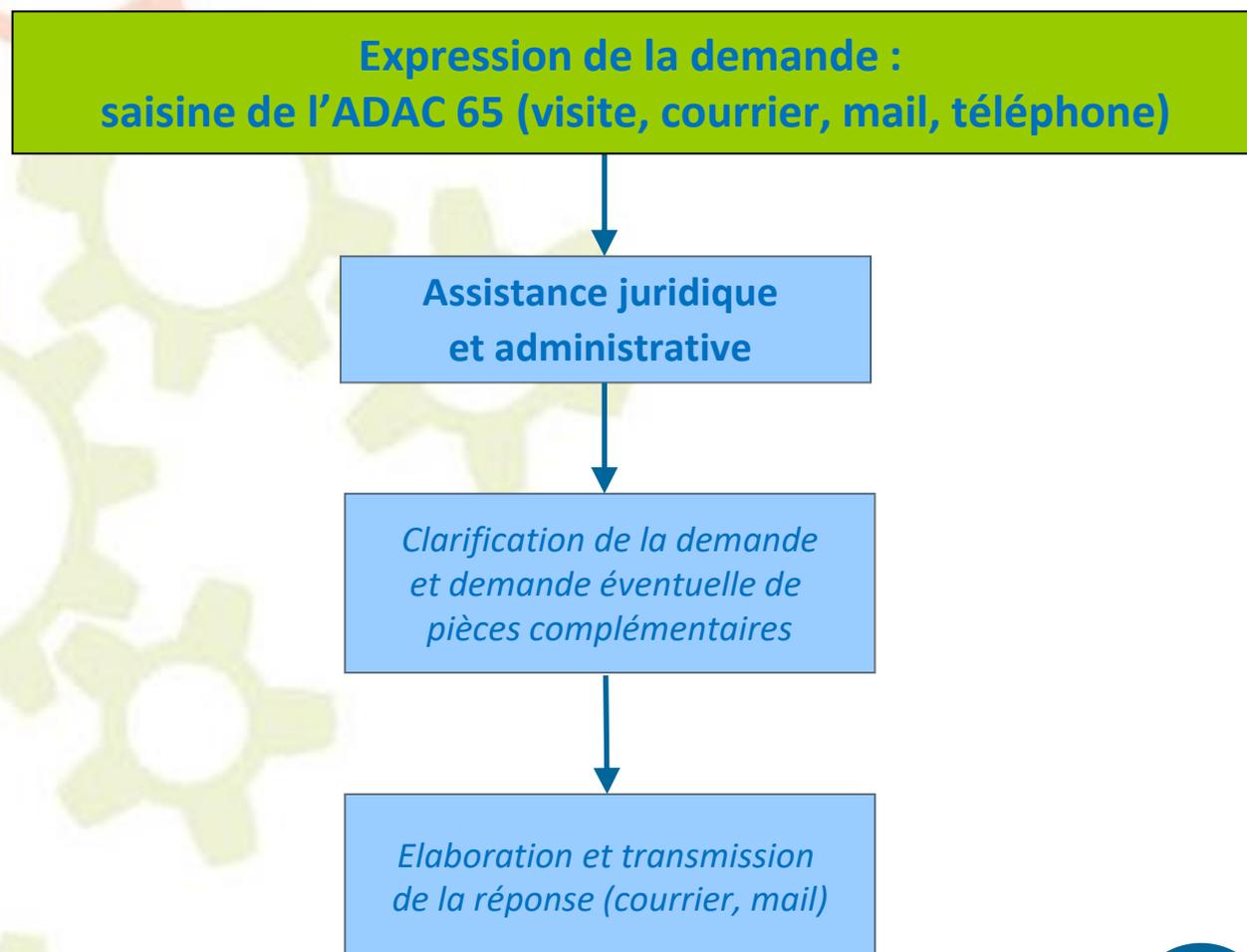
ET

- d'une mission technique d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'accompagnement de l'ADAC 65 : Juridique et Administratif

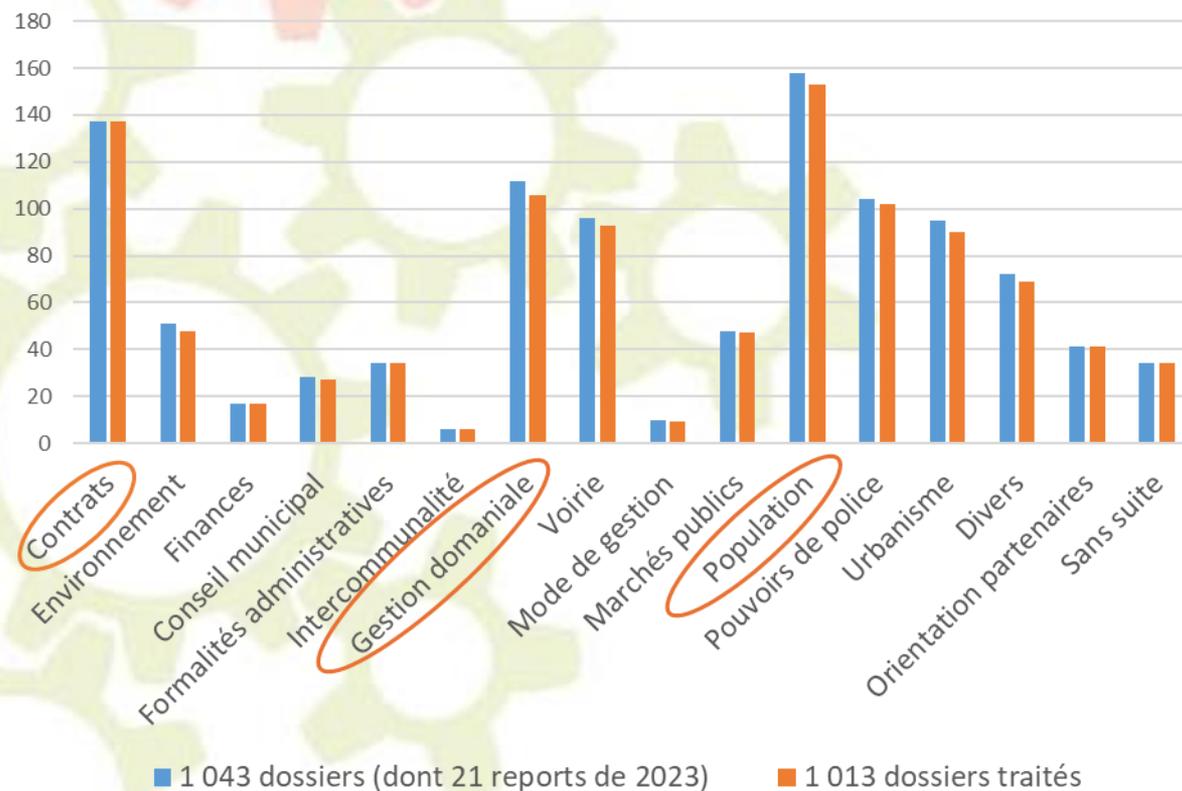


Thématiques
Contrats - conventions
Environnement - réseaux
Finances - fiscalité
Fonctionnement Collectivités
Formalités juridiques
Intercommunalités
Gestion Domaniale
Gestion de la voirie
Modes de gestion
Marchés publics
Etat civil - funéraire
Pouvoirs de police
Orientation partenaires
Urbanisme
Divers
TOTAL



Bilan 2024

Assistance juridique et administrative



L'accompagnement de l'ADAC 65 : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

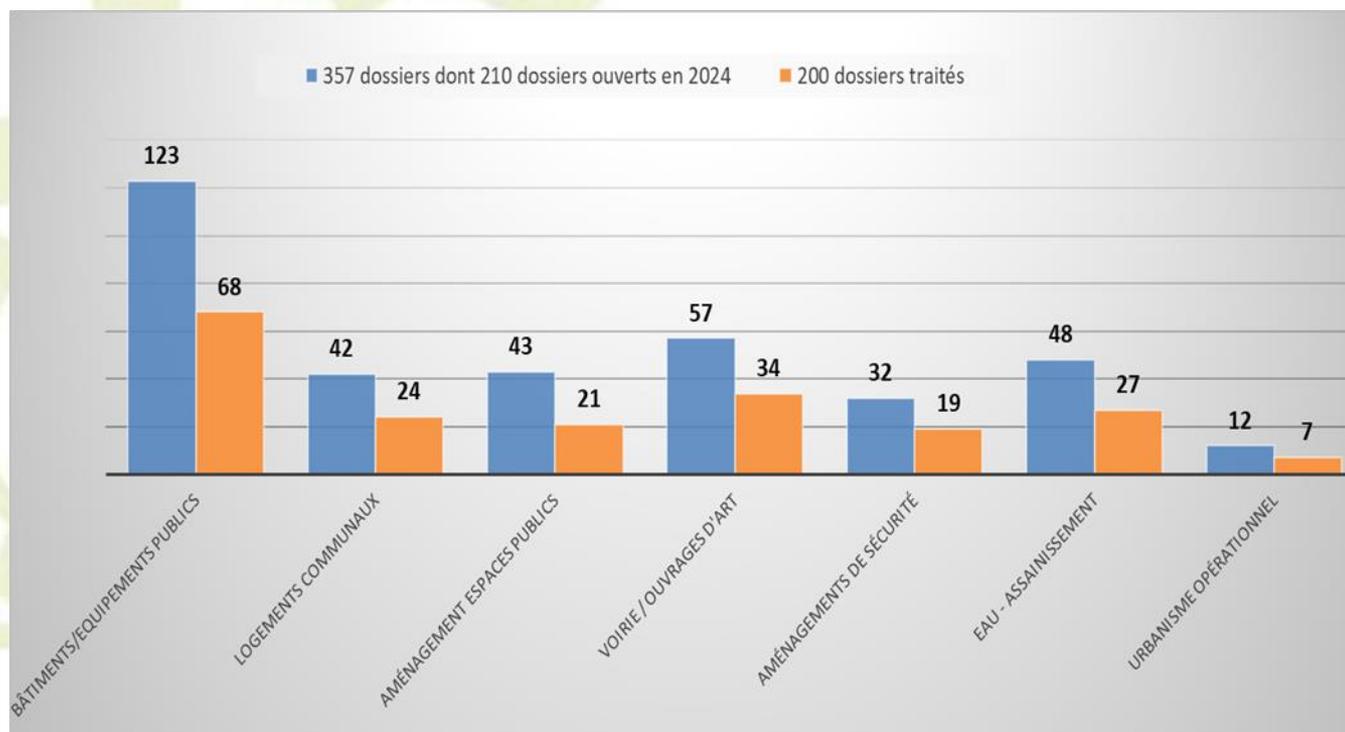


Thématiques
Voirie
Aménagement Espaces Publics
Bâtiments/Equipements publics
Logement
Aménagements de sécurité
Eau - Assainissement
Urbanisme Opérationnel



Bilan 2024

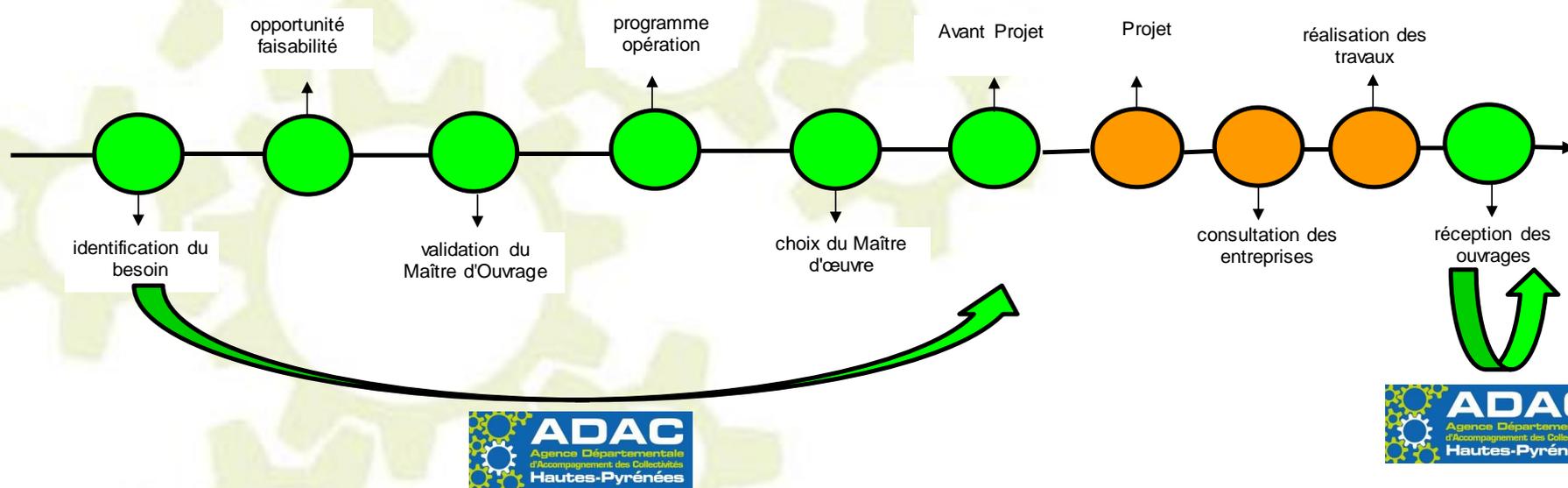
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.)



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage



↳ Assistance à maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle pour la mise en œuvre de projet d'investissement en aide à la décision à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.



Sur demande de la collectivité, pour les opérations de bâtiment, l'ADAC 65 peut assister le maître d'ouvrage au moment de la réception de l'ouvrage.

L'ADAC 65 et ses partenaires



Budget Primitif 2025



FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitre	libellé	pour mémoire MONTANT budget précédent	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	107 000,00	101 206,76
012	CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	637 934,28	700 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (loyer ADAC - PASRAU)	18 800,00	20 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES (titres annulés exercices antérieurs)	800,00	0,00
Total opérations réelles			821 206,76
6811	Dotation aux amortissements		6 779,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		764 534,28	827 985,76
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVEST.	40 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		804 534,28	827 985,76

RECETTES			
Chapitre	libellé	pour mémoire MONTANT budget précédent	MONTANT
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	613 760,00	692 500,00
74	DEPARTEMENT	290 000,00	290 000,00
74	COMMUNES	250 260,00	309 000,00
74	AUTRES GROUPEMENTS (EPCI)	57 000,00	77 000,00
74	AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT (CIFRE)	10 000,00	10 000,00
74	AUTRES (part salariale titres restaurant)	6 500,00	6 500,00
75	AUTRES (PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE)	100,00	100,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		613 860,00	692 600,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	190 674,28	135 385,76
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		804 534,28	827 985,76

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chapitre	libellé	pour mémoire MONTANT budget précédent	MONTANT
001	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT		19 306,00
TOTAL DES DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT			19 306,00

RECETTES			
Chapitre	libellé	pour mémoire MONTANT budget précédent	MONTANT
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		19 306,00
281828	Amortissement autres matériels de transport		6 779,00
TOTAL DES RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT			26 085,00

Site Internet

<http://www.adac65.fr/>



Accueil Actualités L'agence En Bref Nos Missions Publications Adhésion Marchés Publics Contact

Agence Départementale d'Accompagnement
des Collectivités des Hautes-Pyrénées

ADAC

l'outil au service des élus locaux

Proposer

Définir

Informer

Assister

Accompagner

Piloter

→ Espace adhérents

[f](#) [t](#) [G](#) [in](#) [+](#) [h](#) > ESPACE ADHÉRENTS

Pour vous connecter à votre espace adhérent, veuillez saisir votre identifiant et votre mot de passe.

Identifiant :

Mot de passe :

SE CONNECTER
[mot de passe oublié ?](#)

Facebook

<https://www.facebook.com/adac65/>



Rejoignez-nous



Adac65

299 J'aime • 337 followers

Publications

À propos

Photos

Vidéos



+ de 300 abonnés



20



ADAC 65
Services d'information

[Suivre](#)

[Voir les 6 employés](#)

À propos

L'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC 65) est conçue comme une boîte à outils au service des élus des communes et intercommunalités adhérentes. L'ADAC est au service de l'intérêt général : elle offre un conseil et une assistance technique, juridique et financière aux communes et à leurs groupements dans leur gestion quotidienne et pour la réalisation de leurs projets d'aménagement et d'équipement publics, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.

Site web

<http://adac65.fr>

Secteur

Services d'information